VÉRIFICATEURS ET INSPECTEURS DES ESSAIS NON DESTRUCTIFS

CNP 22230

Procèdent à des essais qui fournissent de l'information sur l'état de matériel et de pièces sans les détruire. Ils utilisent de l'équipement comme des appareils d'essai radiographiques et ultrasonores, ainsi que des particules magnétiques.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS

Très Bonnes

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

11

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

31,00 $

19,42 $ **FAIBLE**

49,00 $ **HAUTE**

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Formation collégiale ou d'apprentissage

EMPLOYÉS

256

SALAIRE MOYEN

112 000 $

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.

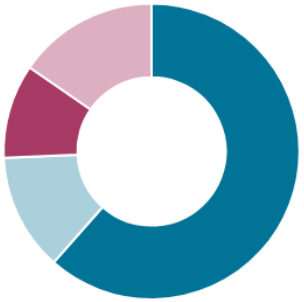

EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

61,5 %	Services professionnels, scientifiques et techniques
12,8 %	Fabrication
10,3 %	Construction
15,4 %	Toutes les autres industries

EMPLOI SELON L'ÂGE

7,7 %	15-24
28,2 %	25-34
23,1 %	35-44
28,2 %	45-54
10,3 %	55-64
2,6 %	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Radiographe Industriel/Radiographe Industrielle
- Technicien/Technicienne Au Contrôle Des Liquides D'imprégnation
- Technicien/Technicienne D'entretien Par Essai Non Destructif
- Technicien/Technicienne En Contrôle Non Destructif D'aéronefs
- Technicien/Technicienne En Courants De Foucault
- Technicien/Technicienne En Émissions Acoustiques

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- transporter, installer et calibrer le matériel servant à exécuter les essais non destructifs;
- effectuer des essais pour assurer la qualité ou déceler des discontinuités ou défauts, à l'aide d'instruments ultrasonores et radiographiques, de liquides pénétrants, de particules magnétiques, de courants de Foucault et autres méthodes d'essais non destructifs;
- établir des techniques de vérification du produit sous contrôle et s'assurer de la stricte adhésion aux consignes de sécurité;
- interpréter les radiographies, les tubes à rayons cathodiques ou les affichages numériques, les mesures de conductivité et les indicateurs visuels;
- appliquer les critères d'essais selon les spécifications ou les normes en vigueur et évaluer les résultats.

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.